



Communiqué de **PRESSE**

Jeudi 18 janvier 2018
À Rennes

Formation/Insertion - Plan d'Investissements Compétences La Haut Commissaire à la transformation des compétences accueillie par la Région au centre de formation Prisme

Le Président de Région Loïg Chesnais-Girard a accueilli, ce jour, Estelle Sauvat, Haut Commissaire à la Transformation des Compétences, chargée de mettre en œuvre le futur Plan d'Investissement Compétences (PIC) du Gouvernement sur 2019-2022. Aux côtés de Georgette Bréard, Vice-présidente à la formation, ils ont rencontré des jeunes non qualifiés et sans emploi effectuant une Prestation préparatoire à l'insertion (PPI) financée par la Région au sein du centre de formation Prisme.



Estelle Sauvat a souhaité se rendre compte sur le terrain d'actions mises en œuvre par la Région, compétente en la matière, pour remettre à niveau des jeunes en grande fragilité, **leur redonner confiance et les conduire vers une formation qualifiante et un métier.**

Voulu par le Gouvernement, le PIC (**15 Mds d'€ sur 5 ans**), aura pour objet d'améliorer la qualification de **1 million de jeunes et de 1 million demandeurs d'emploi** non qualifiés (niveau inférieur au CAP-BEP).

Dans la méthode, la volonté est de transformer en profondeur le système de formation professionnelle, par **l'expérimentation et le déploiement d'outils innovants, en particulier numériques**, pour aller vers des parcours plus efficaces. Ce projet s'est précisé suite aux recommandations du rapport PISANI remis au Premier Ministre en septembre 2017.

Bretagne, une des premières Régions à dire oui au PIC

En Bretagne, environ 18 700 demandeurs d'emploi disposent d'un niveau de formation inférieur au CAP-BEP (soit près de 13% des chômeurs), auxquels s'ajoutent 2 660 jeunes de moins de 26 ans non qualifiés également demandeurs d'emploi. Parallèlement, les Missions locales du territoire accompagnent près de 50 000 jeunes par an, dont 20 % n'ont pas de qualification.

L'Etat prévoit un déploiement pluriannuel (2019/2022) du PIC en y associant les Régions à travers des **Pactes régionaux d'investissement** dans les compétences (**8 Mds d'€**). La Bretagne est une des premières Régions à s'être déclarée favorable au PIC.

Dès 2018, une phase d'amorçage sera engagée en direction des publics les moins qualifiés. En Bretagne, elle concernera **4 900 formations supplémentaires (22 M€)** qui viendront compléter les efforts déjà entrepris par la Région.

La seconde phase, pluriannuelle, fera l'objet, au 1^{er} trimestre 2018, d'un appel à manifestations auprès des Régions pour une enveloppe globale de **247 M€ en Bretagne**.

PPI adaptée aux demandeurs d'emploi vulnérables

Le public visé par la PPI, prestation préparatoire à l'insertion –ici, des jeunes entre **16 et 18 ans suivis par la Mission locale de Rennes** –, correspond à la cible prioritaire du futur PIC.

La PPI est l'une des 4 offres existant en Bretagne dans le cadre du DRIP, dispositif régional pour l'insertion professionnelle (**7 000 places de formation/an** en Bretagne). Elle s'adresse, dans **35 lieux** du territoire, à une population jeune, sans emploi et qualification, **vulnérables et peu autonomes** en termes d'insertion socio-professionnelle.

Contacts **SERVICE PRESSE** | Tél. : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)

Ils ont besoin avant tout de reprendre confiance, de maîtriser de nouveau les **savoirs de base** (maths et français) et de faire le point sur leur possibilités et leurs envies. Au bout de **6 mois**, une fois validé leur projet professionnel, les stagiaires peuvent être de nouveau accompagnés vers une formation qualifiante.

L'originalité de la **PPI (1 300 parcours/an)** est de proposer des **mises en situations professionnelles «alternatives»** (chantier école, plateaux techniques...) et collectives.

Le centre de formation PRISME

Créé il y a **16 ans**, l'organisme de formation a toujours eu vocation à répondre aux besoins des **publics les plus éloignés de l'emploi** et représentant, pour beaucoup, un cumul de difficultés sociales.

Co-dirigée par Chantal Friquet et Robin Desse, l'association est organisée en **2 pôles** : un **pôle Formation** avec la PPI mais aussi d'autres prestations pré-qualifiantes et d'accompagnement vers l'emploi, et un **pôle auto-école** adapté aux personnes en difficulté.

La PPI organisée par PRISME

PRISME propose environ **150 PPI par an**, encadrées par une équipe de **8 formateurs**.

Les parcours prévoient des **Mises en Situations Professionnelles Accompagnées** (MSPA) se déroulant sur Rennes et au-delà, afin d'apprendre aussi la **mobilité**.

À côté de ces MSPA, d'autres activités collectives sont proposées pour se resocialiser : culture avec participation à un festival, espaces verts, maraîchage bio, environnement, peinture, manutention, vente, restauration...

Ces expériences permettent une **première approche du monde du travail** et un **(ré) apprentissage des codes sociaux** pour se préparer à réaliser, ensuite, un stage en entreprise plus classique et se remobiliser dans un parcours personnel et citoyen.

Chiffres-clés du PIC

Le PIC : 15 Mds d'€ de l'État d'ici à 2019 dont 8 Mds d'€ fléchés vers les Régions (269 M€ sur la Bretagne)

En Bretagne

> Déjà **7 000 places** de formation financées par la Région auprès des public non qualifiés (les 4 offres du DRIP)

> Dès 2018, 22 M€ de l'État pour **4 900 places** de formation supplémentaires destinées aux publics non qualifiés

> Entre 2019 et 2022, 247 M€ de l'Etat.